

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 28 JANVIER 2016

DELIBERATION N°2016-12

OBJET : BUDGET ANNEXE
Approbation du Compte Administratif 2015
Arrêt du Compte de Gestion 2015

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, GUILHOT, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme ROQUABERT, MM. CADAS, SANCHEZ, RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET, MME COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2015 du Comptable Public afférent au budget annexe du CDG31 ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2015 du budget annexe du CDG31.

L'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'assemblée est présidée par Monsieur André CLEMENT, 1^{er} Vice-Président.

Le Compte Administratif du budget annexe est arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 047 626.56€
Dépenses	1 002 017.43€
Excédent de l'exercice	45 609.13€
Excédent reporté	110 085.49€
Excédent global	155 694.62€

Après en avoir délibéré et après étude du Compte Administratif, examen du Compte de Gestion, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver à l'unanimité les résultats 2015 et d'adopter le Compte Administratif 2015 du budget annexe, conformément à la présentation faite à l'assemblée ;
- d'approuver le Compte de Gestion 2015 du budget annexe établi par le Payeur Départemental ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 28 janvier 2016

Le Président,

Pierre IZARD